

Plan de Protection de l'Atmosphère

Aire urbaine de Montpellier

Comité de suivi du 17 novembre 2017

Contacts :

DREAL/DEC/DEDD/Division Energie-Air-Montpellier

charlotte.bezian-meyer@developpement-durable.gouv.fr

Cabinet de conseils | Care & Consult

claire.labartette@i-care-consult.com



Ordre du jour

Partie I : État des lieux de la qualité de l'air

- 1) Point d'actualité
- 2) Bilan de la qualité de l'air sur le département de l'Hérault et focus sur l'aire urbaine de Montpellier

Partie II : PPA de l'aire urbaine de Montpellier

- 1) Présentation de l'accompagnement au suivi de la mise en œuvre du PPA
- 2) Bilan du suivi 2016 - 2017
- 3) Focus sur certaines actions
- 4) Calendrier 2017 - 2018



Partie I : État des lieux de la qualité de l'air

Point d'actualité

DREAL



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Qualité de l'Air : actualité

- **Pré-contentieux de la Commission Européenne à l'encontre des autorités françaises pour non respect des valeurs limites :**

- Particules fines (PM10) : avis motivé du 29 avril 2015 sur 10 zones
- Dioxyde d'Azote (NO2) : avis motivé du 15 février 2015 sur 12 zones (dont Montpellier)

- **Arrêt du Conseil d'État du 12 juillet 2017 sur 13 zones (dont Montpellier)**

- Injonction de respecter les valeurs limites
- Tient compte des mesures existantes à la date du recours des Amis de la Terre : 26/10/2015
- Nouvelles mesures nationales adoptées : PRÉPA, prime à la conversion, fiscalité, réglementation des installations de combustion, Plan Climat, etc.
- Nécessité d'actions locales en complément des actions nationales



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE



Feuille de route – mars 2018

Qualité de l'Air : Feuilles de route

■ Objectifs

- Actions concrètes à court terme : responsabilités/moyens/calendrier de mise en œuvre
- En complément des PPA, sans nécessité de révision
- Pragmatisme en s'appuyant sur l'existant : aller plus loin, plus vite
- Ne pas refaire d'études, privilégier l'action
- Panel d'actions à mobiliser dans tous les secteurs : État exemplaire, incitations, mesures régaliennes, contrôles, communication

■ Gouvernance : associer toutes les parties prenantes

- Rôle crucial des collectivités territoriales
- Mobilisation des ONG et sensibilisation du public indispensable
- Remontée des propositions d'action fin janvier 2018

- **Création d'un copil PPA élargi**
- **Courrier du préfet lançant la démarche : fin novembre**
- **Réunion du COPIL élargi : mi-janvier**

Partie I : Etat des lieux de la qualité de l'air

Bilan de la qualité de l'air sur le département de l'Hérault et focus sur l'aire urbaine de Montpellier

ATMO Occitanie



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Partie II : PPA de l'aire urbaine de Montpellier

Présentation de l'accompagnement au suivi de la mise en œuvre du PPA

I Care & Consult



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

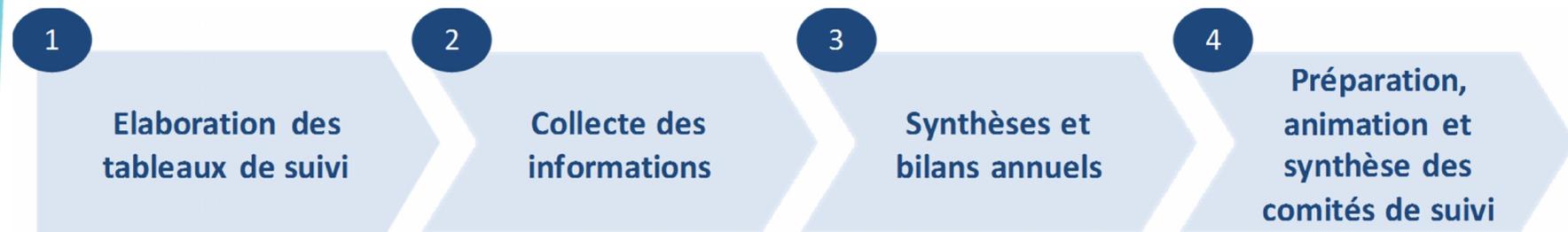
I Care & Consult

- **Cabinet de conseil en stratégie de l'environnement** dont l'ambition est d'accompagner les organismes publics et privés dans leur « transition environnementale »
- **Structuré autour de 8 pôles d'expertise :**
 - énergie-climat, qualité de l'air et santé, vivant, économie circulaire
 - territoire durable, ville durable, organisation durable, produit durable
- **Forte expertise en matière de qualité de l'air**
- **Plusieurs accompagnements de PPAs :**
 - Aquitaine
 - Haut de France
 - Rhône-Alpes
 - ...



Objectif de l'accompagnement

- Accompagnement de la DREAL Occitanie au suivi et l'animation des 3 PPA selon deux tranches :
 - Une tranche ferme pour l'exercice 2017 – 2018
 - Une tranche optionnelle pour l'exercice 2019 - 2020
- 4 missions principales :



- Adaptés et optimisés pour la réalisation des bilans

- Déclinaison adaptée des tableaux de suivi
- 2 fois par an
- Par courriel avec suivi des contacts
- Appui téléphonique selon nécessité

- En amont des comités de suivi
- A partir des informations collectées

- 3 comités de suivi par an
- Présentation de l'avancement des actions pour chaque PPA
- Synthèse exhaustive des échanges

Partie II : PPA de l'aire urbaine de Montpellier

Bilan du suivi 2016 - 2017

I Care & Consult



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

PPA de Montpellier - Rappel

PPA Approuvé par arrêté préfectoral du 24 octobre 2014

- Périmètre du PPA : aire urbaine de Montpellier (115 communes)

- 16 actions dont :
 - 10 actions réglementaires (mise en œuvre obligatoire)
 - 6 actions incitatives et partenariales

- Agir sur l'ensemble des secteurs d'activités :
 - Transport (7 actions)
 - Industrie (3 actions)
 - Résidentiel-tertiaire (2 actions)
 - Urbanisme (2 actions)
 - Communication – sensibilisation (1 action)
 - Pics de pollution – mesures d'urgence (1 action)

PPA de Montpellier - Rappel

- Une première réunion du comité de suivi le 1^{er} juillet 2015
- Définition de groupes de travail thématiques :
 - Groupe « Transports » : animation par Montpellier Méditerranée Métropole
 - Groupe « Activités Industrielles » : animation par la DREAL
 - Groupe « Aménagement » : animation par la DREAL
 - Groupe « Actions transversales » : animation par ATMO Occitanie
- Deux réunions techniques de travail en janvier 2016 et juin 2017 :

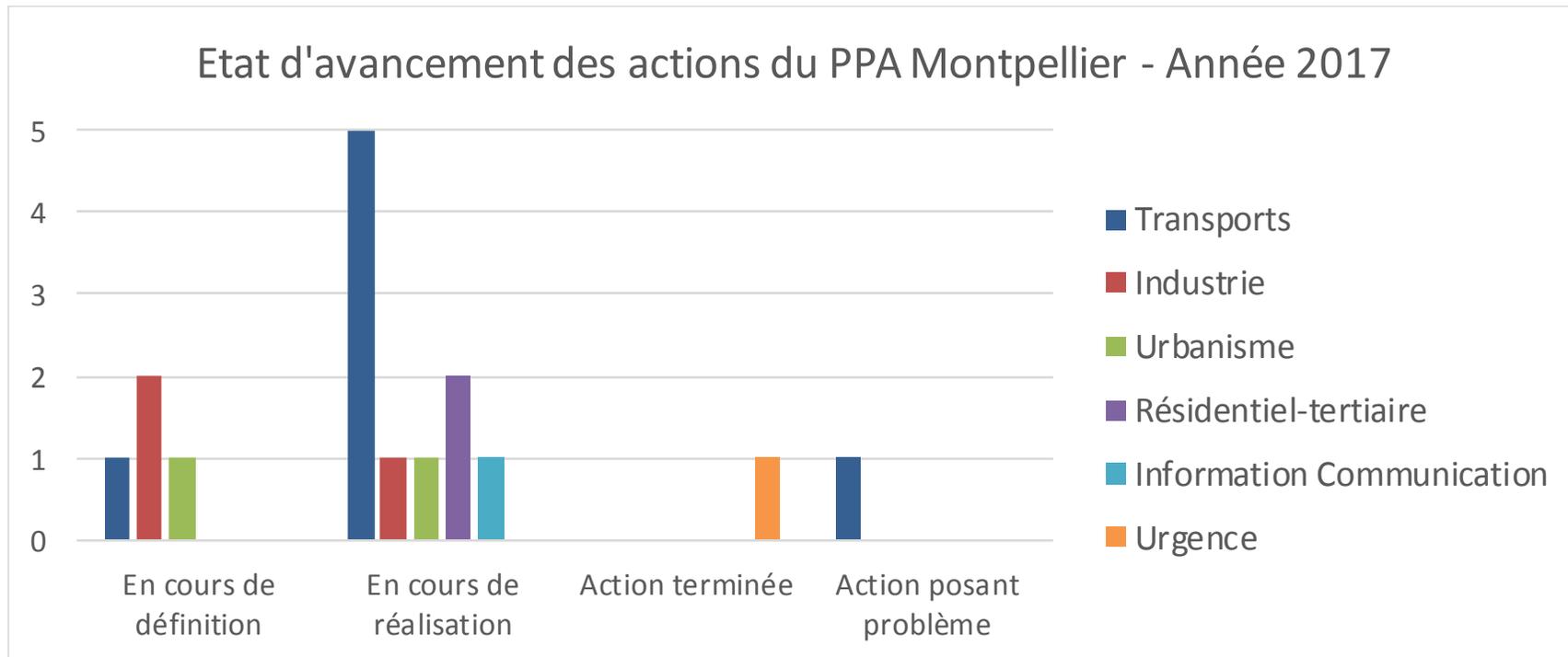
Bilan du suivi 2016 - 2017

- Première sollicitation des pilotes d'actions fin juillet 2017
- Transmission d'un fichier dédié pour chacun des pilotes permettant le renseignement de l'avancement de leurs actions
- Suivi d'un fichier complet permettant de connaître l'état d'avancement de l'ensemble des actions du PPA

PPA de Montpellier			Légende		A compléter		A compléter					
Information & Communication			En cours de définition	En cours de réalisation								
A modifier modifier			Action terminée	Action en cours de réalisation								
Information et communication												
N° Act	Date mise à jour	Etat	Action	Type/legende de l'action	Pilote de l'action	Porteur de l'action	Echéance de réalisation	N° d'indicateur de suivi	Indicateur de suivi	2015	2016	
15	14/09/2017	En cours de réalisation	Encourager les actions d'éducation, d'information et de sensibilisation de la population sur la qualité de l'air pour changer les comportements	Réglementaire	ATHO OCCITANE	<ul style="list-style-type: none"> Collectivité, a ADOME, a Inspection Académique, a Conseil Départemental, a Région Occitanie, a BREU, a DREALLR, a RRS, a 3M 		15.1	Nombre d'actions de communication	4	2	Un forum sur l'collectivité, de l'air dans la Occitanie. Réaliser au cas d'un cherté d'événement. Action de suivi
								15.2 (complément)	Effort relatif d'avancement de l'action			Concertation en présence d'une quarantaine d'acteurs de la région de Montpellier (collaborateurs d'ADOME Occitanie pour sensibiliser) et au cours de quoi a été

Bilan du suivi 2016 - 2017

- Etat d'avancement des actions – novembre 2017



- L'état d'avancement des 16 actions a été renseigné par les pilotes

Bilan du suivi 2016 - 2017

- Etat d'avancement des actions – novembre 2017

	Transports		Industrie		Urbanisme		Résidentiel tertiaire		Information communication		Urgence	
En cours de définition	1	14%	2	67%	1	50%	0	-	0	-	0	-
En cours de réalisation	5	71%	1	33%	1	50%	2	100%	1	100%	0	-
Action terminée	0	-	0	-	0	-	0	-	0	-	1	100%
Action posant problème	1	14%	0	-	0	-	0	-	0	-	0	-

- 4 actions en cours de définition
- 10 actions en cours de réalisation
- 1 action terminée :
 - action 16 concernant le dispositif de gestion des épisodes de pollution
- 1 action 'posant problème' :
 - action 2 « Inciter les gestionnaires d'infrastructures routières à étudier les effets de l'abaissement des vitesses de circulation »
- Éléments de suivi de la qualité de l'air de la zone renseignés

Partie II : PPA de l'aire urbaine de Montpellier

Focus sur certaines actions



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Focus sur certaines actions

(en cours de réalisation ou terminées)

- Action 5 : Mener une réflexion pour restreindre la circulation des véhicules utilitaires les plus polluants (3M)
- Action 6 : Améliorer les modalités de livraisons de marchandises en villes (3M)
- Action 12 : Obliger les collectivités à systématiquement se positionner dans leurs documents d'urbanisme sur la pertinence des dispositions permettant de réduire les consommations d'énergie et production d'énergie et indirectement d'améliorer la qualité de l'air (DREAL)
- Action 14 : Réaffirmer et rappeler l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts (DREAL)

Action 16 : Diminuer les émissions en cas de pic de pollution : mise en œuvre de la procédure inter-préfectorale d'information et d'alerte de la population (DREAL)



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Partie II : PPA de l'aire urbaine de Montpellier

Calendrier 2017 - 2018

I Care & Consult



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Tour de table des pilotes d'actions

■ ADEME

- Action 1 : Plans de Déplacement des Entreprises / Administrations
- Action 3 : Charte « CO₂, les transporteurs s'engagent »
- Action 7 : Promouvoir la mobilité durable et améliorer l'offre existante

■ Montpellier Méditerranée Métropole – Ville de Montpellier

- Action 2 : Étude des effets de l'abaissement des vitesses
- Actions 5 et 6 : Restreindre la circulation des véhicules utilitaires les plus polluants, améliorer les modalités de livraison de marchandises en ville

■ DREAL - DDT 34

- Action 4 : Véhicules propres dans les administrations et les collectivités
- Action 8 : Réduction des poussières (industries, transports, chantiers)
- Actions 9 – 10 : Contrôles des installations classées (poussières, COV)
- Actions 11 – 12 : Prise en compte de la qualité de l'air dans les études d'impact et dans les documents d'urbanisme
- Actions 13 : Imposer des valeurs limites d'émissions pour les petites chaudières
- Action 14 : Rappel de l'interdiction du brûlage des déchets verts à l'air libre
- Action 16 : Mise à jour du dispositif de gestion des épisodes de pollution

■ ATMO Occitanie

- Action 15 : Communication – Sensibilisation - Information

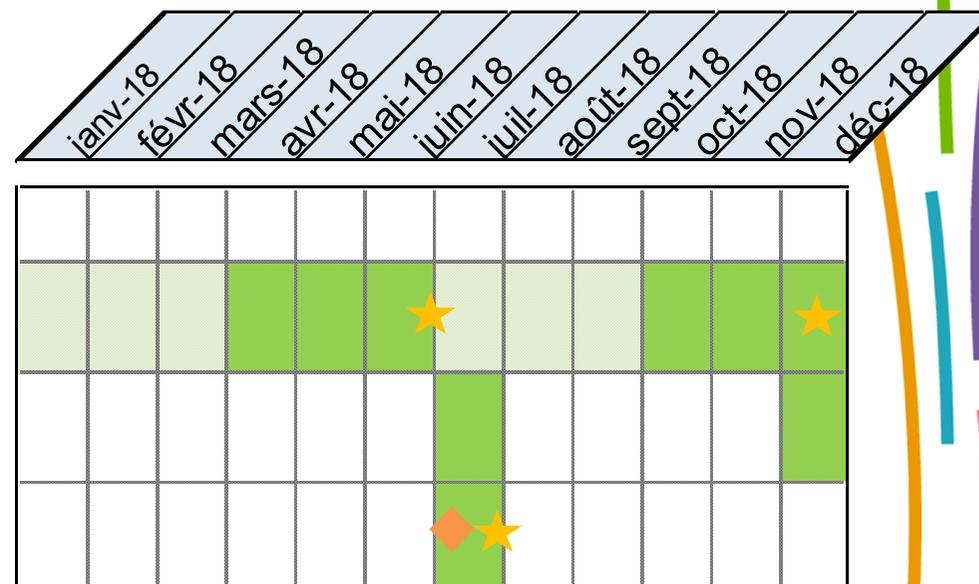
Calendrier 2017 - 2018

Calendrier 2018

Collecte des données et mise à jour des tableaux de suivi

Bilan de l'état d'avancement des actions

Organisation, animation et comptes rendus des comités de suivi annuel du PPA



Légende :

- ★ Livrables
- ◆ Comités de suivi

- Lancement/poursuite/finalisation des actions du PPA
- Prochaines sollicitations des pilotes d'actions : printemps et automne 2018
- Bilan d'avancement du PPA présenté en CODERST : 1^{er} trimestre 2018
- Prochain comité de suivi : juillet 2018

**Merci de votre
attention**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE